

Doc. n° : Prise de position des partis démocrates
(P.D.C. - P.P. - U.D.P. - U.N.B. - P.E.P. -
M.P.B. - P.O.R. - R.P.B.).

Date : juillet 1960

Auteurs : Présidents des partis ci-dessus.

Objet c/posé : - Nos partis approuvent la proposition des Nations-Unies, acceptée par la Belgique, touchant le timing d'accession à l'indépendance; ils rejettent la date du 27 décembre;

- M. Rwagasana a demandé, au Conseil de Tutelle, l'instauration d'un Gouvernement unique pour le Ruanda et l'Urundi. Nous denions à M. Rwagasana le droit de parler au nom des partis du Burundi;

- Nous constatons la similitude de vues et de moyens de partis étrangers tels que le MNC/Tumumba et l'UNAR. Nous voyons les résultats de leur propagande. Les contacts entretenus par l'UPRONA avec ces partis nous prouvent la tendance de ce dernier parti et nous causent de justes appréhensions;

- Nos partis approuvent avec **joie** l'initiative de la Belgique de placer, auprès des fonctionnaires européens, des **stagiaires** burundi. Ils demandent, dans cet esprit de formation accélérée, la mise en place d'un gouvernement provisoire, qui assurera la liaison entre le gouvernement tutélaire et le premier gouvernement proprement autonome;

- A l'approche des élections, nous réclamons à nouveau que le Prince Rwagasore se retire de la scène politique.-

Ruhengeri



881

.../...

PRISE DE POSITION DES PARTIS DEMOCRATICS

Suite à l'exposé de Monsieur le Résident REISDORFF rentrant de la réunion du Conseil de Tutelle, nos partis tiennent d'abord à l'en remercier, et à souligner ensuite les points suivants:

- En matière de timing d'accès à l'indépendance, nos partis approuvent pleinement la proposition des Nations - Unies acceptée par la Belgique, soit les étapes suivantes:

fin juillet, colloque à Bruxelles sur les problèmes politiques du Burundi
septembre, élections communales

octobre, conférence entre des représentants du Gouvernement belge, du Rwanda et du Burundi sur les élections législatives et les structures générales des pays;
janvier 1961, élections législatives

immédiatement après, constitution des gouvernements des pays;
ensuite conférence avec la Belgique destinée à préciser les propositions à faire à l'Assemblée Générale des Nations-Unies;

enfin, propositions à faire par le Gouvernement belge à l'assemblée générale de l'ONU de 1961 conformément aux voeux de la mission de visite et du Conseil de Tutelle.

Nos partis constatent que la démocratisation n'est possible qu'en adoptent ce programme, et rejettent donc la date du 27 décembre. Celle-ci n'aurait été acceptable que dans la mesure où les préparatifs voulus auraient pu trouver place en dehors de ce délai. Tel n'étant pas le cas, nos partis rejettent cette date comme prématurée.

- Nos partis ont appris avec surprise l'intervention de Monsieur RWAGASANA auprès du Conseil de Tutelle, intervention visant à recommander l'instauration d'un Gouvernement unique pour le Rwanda et l'Urundi.

Monsieur RWAGASANA se serait targué de parler au nom des partis du Burundi. Nos partis cependant n'ont jamais eu de rapports avec Monsieur RWAGASANA, et, en matière aussi importante surtout, ne mandateraient pas un étranger à s'exprimer en leur nom.

.../...

P. Auh.

Présidents des partis, Prise de
positions des partis démocrates
(P.D.C. - P.P. - U.D.P. - U.N.B. -
P.E.P. - U.P.B. - P.D.R. - R.P.B.)
juillet 1960, 4 p.

Il est connu que l'UNAR et l'UPRONA entretiennent de bonnes relations.

Il est possible que dans le cadre de ces relations, Monsieur RWAGASORE ait été autorisé par l'UPRONA à parler au nom de ce parti. Mais nous rejetons catégoriquement la généralisation présumptueuse de Monsieur RWAGASORE.

- En égard aux récents évènements de la République du Congo, on a déjà souligné la présence auprès de Monsieur LUMUMBA, de Monsieur MIREREBANO membre influent de l'UPRONA, et le parti qu'en tirent les propagandistes de l'UPRONA. Monsieur KATAREDE, membre influent de l'UNAR est également auprès de Monsieur LUMUMBA. La similitude de ton, de points de vue et de moyens de propagande entre MNC/Lumumba, UNAR et UPRONA est frappante, et les contacts permanents entre ces 3 Partis rendent évidente leur alliance. Au vu des résultats obtenus par les 2 Partis étrangers dans leurs pays respectifs, nous concevons de justes inquiétudes pour notre propre pays quant aux conséquences de la propagation de leurs idées ici par le biais de l'UPRONA.
- Nos partis approuvent avec joie les initiatives nouvelles de l'autorité tutélaire, en particulier celle de placer auprès des fonctionnaires européens des stagiaires burundi, qui pourront ainsi s'initier aux problèmes d'administration. Nos partis espèrent que de telles initiatives de formation accélérée se étendront, et dans la même ligne de préparation active aux tâches que l'indépendance réserve aux Burundi, demandent la mise en place d'un Gouvernement Provisoire qui assurera la liaison entre le Gouvernement Tutélaire et le premier Gouvernement proprement autonome. Nos partis prient l'Administration belge de prendre ce voeu en particulière et rapide considération, car ils voient dans ce Gouvernement provisoire le meilleur apprentissage de l'exercice des responsabilités nationales, le meilleur moyen de stabiliser le pays pendant la transition tutelle/indépendance, et le meilleur moyen enfin de donner un but et un sens au désir d'activité politique de tout le pays.
- A l'approche enfin des élections, nos partis répètent encore leur opinion formelle et définitive à l'égard des activités politiques du Prince Louis RWAGASORE. Nous soulignons l'incompatibilité absolue de son titre avec ses activités. Si déjà il a pu être parfois envisagé de suspendre les chefs pour éviter qu'ils n'exercent une influence abusive sur la population au moment des

élections, que faut-il penser de l'influence du fils du Mwami, qui se répand à l'échelle de tout le pays ? Tout ce qui devait être dit a déjà été dit, à propos du trouble jeté dans le climat politique et dans la vie nationale par les activités du Prince RWAGASORE. Nous y revenons encore une fois avec une toute spéciale insistance, et prions l'administration de bien vouloir noter, qu'il suffit par filiale respect à notre Mwami que par amour de l'ordre, nous ne voulons pas entrer en compétition avec le Prince RWAGASORE sur un terrain où sa dignité de naissance n'aurait jamais dû se compromettre, et si donc il ne se retire pas de la politique, nous préférions nous abstenir de participer aux élections. Il serait d'aillors anormal et injuste d'attacher une quelconque valeur à des élections faites dans de telles conditions, l'optique du corps électoral risquant d'être complètement faussée par l'usage qu'il fait de son titre et du nom de son père en matière de propagande.

Si toutefois le Prince Louis RWAGASORE acceptait enfin de considérer l'intérêt national et l'intérêt dynastique et de se retirer, nous demanderions qu'une publicité suffisante soit faite autour de ce retrait, afin que nul doute ne subsiste dans les esprits.-

sé/ Les Présidents: P.D.C.
 P.P.
 U.D.P.
 U.N.D.
 P.E.P.
 M.P.S.
 P.D.R.
 R.P.B.